

maréchaux avec leurs archers. Et comme j'étois empêché à garder l'avenue et défendre qu'autres que les sieurs du guet et prévôt passassent, je ne pus ouïr les discours des condamnés, mais seulement considérer leurs visages et leurs contenance. Je remarquai en Mons^r de Cinq-Mars un visage serein, qui témoignoit une grande tranquillité d'esprit et qui sembloit défier la mort. Pour Mon^r de Thou, je jugeai qu'il proféroit des paroles sus ce qu'il devoit souffrir. J'ai ouï dire que, par le chemin, il disoit à Mon^r de Cinq-Mars : « Cette ignominie ne durera pas longtemps ; » et comme il aperçut l'échafaud, il dit que c'étoit le chemin du Paradis. Etant encore dans le palais, il hâtoit le départ et consolait le dit sieur de Cinq-Mars.

Le carrosse étant au pied de l'échafaud, le sieur de Cinq-Mars descendit le premier, fit un compliment au prévôt et au greffier, lesquels aussitôt tournèrent la vue de l'autre côté. A l'instant les archers se voulurent saisir de son manteau et de son chapeau, duquel on dit que le cordon étoit garni de pierreries : il se fit rendre le chapeau, auparavant que l'on eut loisir de s'emparer du manteau. Après, il monta hardiment sur l'échafaud, où il parut, semblable à un acteur dans une tragédie, se tourna d'un côté et d'autre, fit une révérence, se mesura au poteau, consulta son confesseur de la posture en laquelle il se devoit tenir, bailla son manteau au confesseur, refusa son chapeau, qu'il laissa pour l'apanage du bourreau.

Il tira une boîte de portrait, toute couverte de diamants de grand prix : il pria son dit confesseur de brûler le portrait qui étoit dedans, et de l'argent de la boîte faire des œuvres de charité, et une bague qu'il bailla encore à son dit confesseur : il dépouilla lui-même son pourpoint, ouvrit sa chemise, prit le crucifix qu'on lui présenta, pria très-dévotement, se réconcilia à son confesseur, reçut l'absolution, se